

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIRE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 4 juillet 2024

N°24-07-08

Date de la convocation
26 juin 2024**L'an deux mil vingt-quatre
et le quatre juillet**

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M. Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, M André MOLLE Adjoint, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués, Mme Véronique MAURIN, Mme Mélanie PICHON, M Jean-Paul MASSARDIER, M FOULTIER Benjamin, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, M Patrice FRANÇON Conseillers Municipaux

Absents excusés avec pouvoir :

Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN qui a donné pouvoir à Mme Odile PRADIER
Mme Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à M Joseph BUGNAZET
Mme Chrystelle BERTINELLI qui a donné pouvoir à Mme Dominique COLOMB,
M Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M Alain MONDON
Mme Maguy FOULTIER qui a donné pouvoir à M Frédéric GIRODET

Absents excusés sans pouvoir

Mme Anne VINSON

Mme Mélanie PICHON a été nommée secrétaire de séance

Objet : Plan de financement, Extension de la maison de santé, aménagement de l'étage.

Monsieur le Maire informe de la demande des services de l'Etat de procéder à l'actualisation du plan de financement au sujet des travaux d'extension de la maison de santé, le coût réel des travaux étant maintenant connu.

AR Prefecture043-214302051-20240704-DCM240708-DE
Reçu le 11/07/2024

Ainsi suite au choix des entreprises et des connaissances des subventions ce dernier est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT Extension Maison de Santé Aménagement de l'étage			
Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux
Travaux	559 579,38 €	Région	200 000 € 31,18%
Maîtrise d'œuvre	53 813,50 €	Etat - DETR	170 000 € 26,51%
Imprévus 5% hors maîtrise d'œuvre	27 978,97 €	Leader	60 000 € 9,35%
		Autofinancement	211 371,85 € 32,96%
TOTAL	641 371,85 €		641 371,85 € 100,00%

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel qu'il est présenté,
- **DE DONNER** pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à cette opération

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 4 Juillet 2024

Le Maire
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mélanie PICHON



Pichon

AR Prefecture

043-214302051-20240704-DCM240708-DE
Reçu le 11/07/2024